ACTUALITES SECTORIELLES AU ROYAUME-UNI

Climat, énergie, environnement, industrie, numérique, services professionnels, transport

SOMMAIRE

Fait marquant

Le Gouvernement lance une grande réforme en matière de planification

Climat & énergie

- BP se découvre un futur hors des énergies fossiles
- Les ENR pourraient répondre à 2/3 de la demande d'électricité d'ici 2030

Environnement & Régions

Le climat du RU se réchauffe

Numérique

- Restructuration du dispositif Test&Trace
- La reconnaissance faciale jugée contraire aux droits de protection des données
- ByteDance envisage d'installer son siège social européen à Londres
- L'IPPR plaide en faveur d'un nouveau régulateur des services numériques
- Les entreprises britanniques ont payé 200M£ de rançons à des cybercriminels en 2019
- Les britanniques ont passé 40% de leur journée devant un écran pendant le confinement

Transport

- Décision attendue sur la mise en place d'une nouvelle quarantaine avec la France
- Plusieurs études universitaires montrent un changement des habitudes post- confinement

FAIT MARQUANT

Le Gouvernement lance une grande réforme en matière de planification

Annoncée fin juin par le Premier ministre dans le but de simplifier un système de planification jugé complexe et dépassé, le livre blanc « planning for the future » publié le 6 août vise à lutter contre la crise du logement et à relancer l'économie en accélérant la construction de logements. Cette simplification passera sur l'identification de trois catégories d'espaces à aménager (growth, renewal or protected). Les projets de construction de logements pourront être accélérés dans les deux premières catégories s'ils remplissent certains critères. Le ministre du Logement Robert Jenrick a indiqué que cette réforme allait permettre de lutter contre la bureaucratie sans abaisser les standards « We will cut red tape, but not standards, placing a higher regard on quality, design and the environment than ever before. Planning decisions will be simple and transparent, with local democracy at the heart of the process ». Cette réforme a toutefois été critiquée par l'opposition travailliste la qualifiant de « charte pour les promoteurs » et par divers groupes tels que des collectifs d'architectes qui craignent la création de bidonvilles en raison d'un faible design et une piètre qualité des logements. De leur côté, les autorités locales craignent une dilution du processus de décision au niveau local alors que les associations environnementales reprochent la faiblesse du livre blanc en matière de construction durable et neutre en carbone, ces nouveaux logements ne devant être neutres en carbone qu'à partir de 2050, date jugée très peu ambitieuse. Cela pourrait entrainer de lourds travaux de modernisation. Le risque, souligne ces mêmes groupes, est que seuls certains espaces soient protégés de toute construction alors qu'ils appellent à une intégration plus grande de l'environnement et de la biodiversité dans les projets de développements immobiliers. Certaines entreprises dans le domaine de la construction comme Gleeson Homes ont favorablement accueilli ces annonces tout en indiquant que cela prendra du temps avant que les entreprises locales et leurs chaînes d'approvisionnement puissent en bénéficier. Cette réforme qui ne concernera que l'Angleterre fait l'objet d'une consultation qui durera jusqu'au 6 novembre prochain.

CLIMAT & ENERGIE

BP se découvre un futur en dehors des énergies fossiles - Après avoir annoncé en février son ambition de devenir neutre en carbone d'ici 2050 pour les émissions de type 2 et 3, le directeur de BP Bernard Looney a indiqué récemment que le groupe allait réduire la production d'hydrocarbures et lancer de nouveaux investissements dans les énergies renouvelables, l'hydrogène et la mobilité électrique. Le cabinet spécialisé Carbon Tracker qui analyse les plans climat des grandes compagnies pétrolières a salué ces initiatives qui doivent toutefois se matérialiser. A titre d'exemple, BP envisage de construire 50GW d'énergie renouvelable d'ici 2030, équivalent de la puissance totale britannique installée en matière d'énergie propre contre 2,5GW aujourd'hui. Cela nécessitera l'installation de 5GW d'énergie éolienne et solaire chaque année pendant les 10 prochaines années. BP ne pourra le faire que par une prise de participation agressive dans des projets déjà opérationnels ou en cours de construction. Dans l'hydrogène, BP entend prendre 10% de parts de marché sans que l'on sache à ce stade ce que cela pourrait couvrir. Dans le domaine de la mobilité électrique, BP souhaite construire 70 000 points de recharge contre 7500 aujourd'hui, ce qui pourrait représenter 40% du marché total britannique. Le niveau d'ambition dépendra de la nature des charges, lentes ou rapides. Le groupe a par ailleurs pour objectif de réduire le niveau de production d'hydrocarbures de 40% en interdisant l'exploration dans de nouveaux pays ce qui représente l'objectif le plus ambitieux de toutes les compagnies pétrolières sans

toutefois toucher à la production de Rosneft dans lequel BP détient 20%. BP investira aussi dans les bioénergies en souhaitant faire passer la production à 100 000 barils/jour contre 22 000 barils/jour aujourd'hui. En matière d'émissions, BP pourrait réduire ses émissions de 235Mt métriques contre 360Mt métriques aujourd'hui et s'est fixé un nouvel objectif intermédiaire de 40% de baisse d'ici à 2030.

Green Plans

Oil majors in Europe have set out an array of plans for renewable power

	Renewable Power Plan
Equino	r 12-16 GW of installed capacity by 2035
Total	25 GW of generation capacity in 2025
ВР	50 GW of net generating capacity by 2030
Shell	Hasn't published renewables target, but aims by 2035 to reduce net carbon footprint by 30% for every unit of energy sold
Source	: Data compiled by Bloomberg Bloomberg Green

La commission nationale d'infrastructures (CNI) estime que les énergies renouvelables pourraient répondre à 2/3 de la demande d'électricité d'ici 2030 — dans son rapport « Renewables, Recovery and Reaching Net-Zero » publié hier, la CNI indique que près de 65% des besoins électriques du RU pourraient être couverts par les ENR. Les besoins en électricité seraient de 465TWH en raison de l'électrification des secteurs des transports et du chauffage, de la hausse du numérique et de celle de la population. Ils étaient de 345TWH en 2019. 86 à 99GW d'électricité renouvelable seraient nécessaire d'ici 2030 pour arriver à la neutralité carbone d'ici 2050 dont 40GW d'éolien maritime en parallèle d'un développement de larges fermes solaires et de stockage de l'électricité. Le rapport mentionne la nécessité de construire une centrale nucléaire supplémentaire en plus de celle d'Hinkley Point C en cours de construction avant 2025. La CNI appelle par ailleurs l'Etat à organiser chaque année et non tous les deux ans, le système d'enchères (Contracts for Difference) pour stimuler l'intérêt des investisseurs dans les ENR tout en supprimant le plafond de projets pouvant prendre place dans le cadre de chaque campagne d'enchères.

ENVIRONNEMENT & AUTORITES LOCALES

Le climat du RU se réchauffe – selon <u>le dernier rapport</u> du MET Office, l'office de météorologie britannique, les températures au RU continuent d'augmenter sous l'effet du



climatique réchauffement global. moyenne des températures entre 2010 et 2019 a été de 1 degré supérieure à la moyenne des années 1961-1990. Les 10 années les plus chaudes au RU se sont toutes produites depuis 2002 et plusieurs records températures de enregistrés en 2019 alors que les jours de gel au sol et dans l'air reculent. Ce réchauffement qui s'accompagne d'une augmentation globale du niveau des mers pourrait poser de nombreux problèmes

aux britanniques (inondations, risques pour les personnes, les biens et les infrastructures). L'impact bien réel sur la faune et la flore pourrait également avoir à terme des conséquences importantes sur la chaîne alimentaire et la production agricole.

NUMERIQUE

Le gouvernement annonce une restructuration du dispositif Test&Trace, alors que des autorités locales lancent leurs propres applications de traçage - Le Département de la Santé a annoncé le 10 août que les effectifs du système national de traçage diminueront de 18 000 à 12 000 « traceurs de contact » le 24 août, et que les équipes restantes seront redéployées localement, en appui aux équipes locales de traçage. Cette décision intervient alors que huit des dix villes d'Angleterre ayant le plus haut taux d'infection ont lancé ou prévoient de lancer leur propre système de traçage, estimant que le système national est « défaillant ». Ces initiatives locales, soutenues par Public Health England, mettent en place des équipes de conseillers municipaux chargés de contacter les personnes qui n'ont pas pu l'être par le système national après 48h, se rendant si besoin à leur adresse. Pour les dirigeants locaux à l'initiative de ces nouvelles applications, les autorités locales se révèlent plus efficaces dans le traçage des cas contact du fait de leur connaissance des administrés, et notamment des communautés les plus difficiles à atteindre. Les applications locales de tracage ont pour ambition de palier les mangues du système national : la semaine dernière, les données du Département de la Santé ont mis en évidence qu'il parvenait à joindre uniquement 72% des cas contacts de personnes testées positives au Covid-19, et une étude de la School of Hygiene and Tropical Medicine enjoignait le gouvernement à améliorer le système afin d'éviter une seconde vague en hiver, après la réouverture des écoles.

La cour d'appel a jugé l'usage de la reconnaissance faciale par la police du Pays de Galles du sud contraire aux droits humains de protection des données – Le jugement du mardi 11 août a indiqué que le droit à la vie privée du plaignant Ed Bridges, comme défini à l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme, a été violé. Ce défenseur des libertés civiles estime que son visage a été scanné par un système de reconnaissance faciale en l'absence de cadre juridique approprié régissant son usage. En effet, la Cour a estimé que dernier présentait des lacunes fondamentales : l'absence d'enquête appropriée pour déterminer si le logiciel de reconnaissance présentait un biais racial ou sexiste, le manque d'indications claires sur les endroits où la technologie pouvait être utilisée et un

pouvoir discrétionnaire trop large accordé aux agents de police. Les autorités de police du Pays de Galles du sud ont déclaré qu'elles accorderaient aux conclusions du tribunal "une attention sérieuse", mais que le jugement ne compromettait pas fondamentalement l'usage de la reconnaissance faciale pour la protection du public. Le groupe de défense des droits humains Liberty, qui était partie prenante de l'affaire aux côtés de Ed Bridges, espère quant à lui que les implications de cette décision s'étendront au-delà de la police du pays de Galles du sud, principale force de police à tester actuellement la nouvelle technologie. Liberty condamne notamment l'usage annoncé en février par la Met (Metropolitan Police Service, forces de police de Londres) d'un système de scans automatiques de 5000 profils biométriques dans des zones fréquentées de la ville.

ByteDance, l'entreprise chinoise propriétaire de TikTok, envisage d'installer son siège social européen à Londres – Un porte-parole de l'entreprise a affirmé que « ByteDance évalue la possibilité d'établir un siège social pour TikTok en dehors des Etats-Unis, « pour mieux servir les utilisateurs mondiaux ». Le choix de Londres se justifie par la présence au Royaume-Uni et en Irlande de 800 employés de l'entreprise, sur 1000 en Europe. Cette décision se produit dans un contexte où le président américain menace de bannir l'usage de l'application mobile, accusée d'être trop proche du parti communiste chinois et de présenter ainsi un risque pour les données personnelles de ses utilisateurs.

Un rapport du think tank Institute for Public Policy Research plaide en faveur d'un nouveau régulateur des services numériques - L'IPPR estime nécessaire la création d'une « autorité pour le bien commun numérique » (« Office for the Digital Communs »), ayant le pouvoir à la fois de réguler les fournisseurs de services numériques et d'intervenir pour promouvoir l'utilisation ouverte et libre des données, afin d'éviter la domination du marché par un nombre réduit d'acteurs dans un contexte de dépendance accrue aux données. En effet, le pouvoir économique et social des « Big Tech » a des conséquences néfastes sur la création et la distribution de richesse, et une influence sur la vie des citoyens. Selon l'auteur du rapport, « une grande partie de la valeur des milliards de gigaoctets de données générées par les citoyens chaque année est détenue à titre privé par ces entreprises au lieu d'être disponible pour le bien commun ». Le rapport souligne notamment que les six plus grandes entreprises numériques - Facebook, Alphabet, Apple, Microsoft, Netflix et Amazon - ont vu leur valeur marchande combinée augmenter de 38 %, alors que la valeur moyenne de l'ensemble des actions a chuté de 16 % sur le marché européen et de 22 % au Royaume-Uni. Enfin, l'IPPR estime que la réponse souvent adoptée par les politiques publiques actuelles n'est pas adaptée : une taxe sur les services numériques, si elle permet de tirer des revenus de la croissance des géants du numérique, n'influence pas la structure de l'économie de la donnée émergente.

Les entreprises britanniques ont payé plus 200M£ de rançons à des cybercriminels en 2019 – Selon le cabinet de conseil américain Emsisoft, environ 5000 cyber-attaques ont été menées contre de grandes entreprises comme Garmin, Travelex, ou des associations comme le National Trust. Provenant souvent d'organisations criminelles basées en Europe de l'Est, elles bloquent l'accès au réseau des sociétés qui, selon le cabinet, « préfèrent payer les rançons » plutôt que de faire face à la publicité de l'attaque et la perte de leurs données. Le paiement des rançons est légal, tant qu'il ne contribue pas à des activités terroristes. Néanmoins, des députés britanniques demandent son interdiction totale, et la National Crime Agency encourage les entreprises à ne pas payer. Julian Knight, président Tory de la commission DCMS (numérique, culture, médias et sports) du Parlement a déclaré au Times :

« le Royaume-Uni a massivement sous-investi dans la lutte contre la cybercriminalité, faisant de notre pays une cible facile. J'insiste pour que des fonds supplémentaires soient consacrés à une police appropriée ».

Selon l'OFCOM, les britanniques ont passé près de 40% de leur journée devant un écran pendant le confinement – Le régulateur des télécommunications a révélé dans son rapport annuel que les Britanniques passaient 6 heures et demie par jour devant un écran, et que cette durée avait augmenté de 31% par rapport à 2019. Le principal bénéficiaire de cette augmentation est le streaming en ligne, la durée de ce dernier ayant doublé pendant la pandémie pour atteindre 1h 11 minutes par jour. Douze millions de consommateurs ont souscrit à un nouveau service de streaming en ligne (Netflix, Amazon Prime and Disney +), dont 3 millions n'ayant jamais souscrit à un abonnement précédemment. Cette augmentation a touché toutes les classes d'âge ; ainsi, un tiers des 55-64 ans ont souscrit à un nouvel abonnement au début du confinement. Enfin, cette consommation d'écran apparaît comme une tendance durable, avec 55% des Britanniques indiquant qu'ils comptaient maintenir leur temps passé à regarder du contenu en streaming.

TRANSPORT

Décision attendue sur la mise en place d'une nouvelle quarantaine avec la France – le comité en charge du sujet au sein du Cabinet (ministres les plus influents) devait se retrouver ce soir pour examiner la possible réinstauration d'une guarantaine avec la France synonyme d'isolement strict pour les passagers en provenance de France sur le territoire britannique. L'exemption dont bénéficie actuellement la France pourrait être levée d'ici le week-end. L'Espagne et la Belgique ont vu une réinstauration des mesures de quarantaine en raison de la hausse du nombre de cas de Covid 19. Le Joint Biosecurity Council qui conseille le Gouvernement britannique considère comme élevée la prévalence du virus élevée au-delà de 20 cas pour 100 000 habitants, le taux constaté en France étant autour de 30 cas pour 100 000 habitants. Le Gouvernement britannique attendrait de disposer de plus de données avant de prendre une décision aux conséquences importantes pour un nombre important de britanniques (9,7M de britanniques se sont rendus en France en 2019). Les passagers en provenance des Pays-Bas dont le taux de prévalence est actuellement de 34,6 cas pour 100 000 habitants pourraient également devoir observer une nouvelle quarantaine à très court terme tout comme Malte. Le Portugal qui a vu une baisse du nombre de cas pourrait passer de la liste rouge à verte d'ici la semaine prochaine. La compagnie EasyJet appelle de son côté le Gouvernement britannique à mettre en place une approche régionale afin de limiter les restrictions.

Plusieurs études universitaires montrent un changement des habitudes post confinement – selon une étude menée par les universités de Cardiff et Manchester, une moitié de personnes interrogées dans le cadre de deux études réalisées fin mai et mi-juin dit vouloir moins voyager qu'auparavant ce qui pourrait in fine conduire à une baisse des émissions. Un tiers des personnes souhaite utiliser davantage le télétravail alors qu'une majorité de personnes se dit prête à maintenir certaines pratiques plus écologiques adoptées lors du confinement. L'usage des transports publics qui fait figure d'exception pourrait toutefois baisser puisque près de 52% des personnes souhaiteraient utiliser moins les bus et trains ce qui pourrait conduire à une hausse du transport routier contrebalancée par une hausse des mobilités douces. Les chercheurs ont découvert que les voyageurs

(47%) souhaitaient moins prendre l'avion pour des motifs liés aux loisirs. Seuls 8,3% des personnes interrogées envisagent de voler plus contre 45% qui souhaitent reprendre leur rythme d'avant confinement. L'achat de nourriture en ligne a plus que doublé passant de 12 à 25% durant le confinement et près de 63% des personnes ont moins dépensé pendant le confinement notamment dans l'habillement.







Copyright – tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du service économique régional de Londres (adresser les demandes à : <u>londres@dgtresor.gouv.fr</u>).

Clause de non-responsabilité – le service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Veille rédigée par Gautier HOUEL (climat, énergie, environnement), Alice WODA (numérique)